



Déclaration préalable CLSSCT

Dijon, le 10 juillet 2025

Monsieur le Président,

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les membres du CLSSCT.

La Cfdt Souhaite tout d'abord saluer la présentation du PV précédent dans les délais impartis.

Cependant nous remarquons que celui-ci a été signé avant son approbation, ce qui soulève une nouvelle fois quelques interrogations.

Nous renouvelons également notre demande de clarification concernant la priorisation des points inscrits, notamment la distinction entre ceux pour avis et ceux par information.

Nous insistons pour que les points pour avis soient traités en priorité.

Concernant les points 3 et 4.

La Cfdt s'étonne de la démarche de la direction, de présenter et de voter le projet 2025 au mois de juillet.

Nous attendons toujours des réponses aux demandes formulées lors de la présentation du PAPRIPACT présenté en 2024.

Nous nous interrogeons sur la mise en œuvre concrète de ce projet 2025, notamment en ce qui concerne les moyens humains et financiers.

En ce qui concerne le Plan forte chaleur.

La Cfdt souligne une fois de plus les difficultés rencontrées par certains personnels de la DTCB lors des épisodes de forte chaleur, et canicule.

Nos demandes, réitérées depuis plusieurs années, concernant notamment les abris éclusiers et les conditions de travail des personnels administratifs, deviennent de plus en plus urgentes.

Par exemple : **Nous souhaitons savoir si les personnels d'exploitation impactés seront équipés d'EPI conformément à la charte nationale.**

La Cfdt DTCB porte également la demande nationale, « *Qui propose l'inscription d'un point spécifique en CLSSCT afin d'étudier les éventuelles mesures à mettre en place sur la planification des activités. La direction générale a pris note et sensibilisera les secrétaires généraux dans ce sens.* ».

Nous vous rappelons que les cas de malaise récemment déclarés lié à la chaleur, confirme l'urgence à traiter ce sujet.

Enfin, Sur le point 9

La Cfdt S'interroge sur la formulation suivante de la partie 3

« Ces résultats sont d'autant plus exploitables qu'il s'agit de la première évaluation des RPS qui aboutirait sur l'élaboration d'un plan d'action suivi »

Un diagnostic RPS a déjà été réalisé, suivi d'un groupe de travail et d'un plan d'action.

Sur quelle base peut-on affirmer que cette nouvelle mouture se déroulera mieux ?

La Cfdt demande quand les plans d'actions nous serons présentés.

Merci pour votre attention.

Les représentants CFDT-VNF à la CLSSCT.

**La Cfdt est là pour vous informer, vous écouter,
et vous défendre.**